

c'est un cas qui nous intéresse profondément. Contre quels envahisseurs possibles le Canada pourrait-il maintenant, et pendant bien des années à venir, défendre avec succès son territoire ? Et que dit-on à cet égard des États-Unis ? Voici une nation de soixante-dix millions d'habitants, très riche, qui a fait de nombreuses guerres, et qui pourrait exterminer tous les habitants du Canada, fussent-ils tous soldats. Ce pays possède aussi une certaine marine de guerre, qui par son importance, occupe le troisième rang dans les grandes machines de guerre du monde. Il semble que se défendre dans ce cas équivaldrait à consentir à ce que le Canada disparaisse de la carte de l'Amérique du Nord.

Supposons que nous ayons une querelle avec les Chinois au sujet des lois d'exclusions adoptées à l'égard des Asiatiques : la Chine pourrait traverser l'océan, mettre fin à notre prospérité, transférer le siège du gouvernement d'Ot-tawa à Pékin. C'est une longue distance, et l'on n'aurait pas beaucoup de chances de voyager gratis à la capitale. Examinons la carte-monde : tirons les pays contre lesquels nous pourrions nous défendre efficacement ; de quelle longueur en serait l'énumération ? Il nous faudrait en toute raison ne pas compter l'Espagne, le Portugal, la Hollande, le Danemark et le menu fretin — d'autres petits pays dont la sécurité, repose, dit-on, sur leur insignifiance. Il semble que la liste des puissances que nous pouvons victorieusement combattre à l'heure actuelle serait fort courte et comprendrait tout au plus deux ou trois républiques sud-américaines et les territoires de quelques chefs africains et asiatiques qui ne possèdent pas de pirogues de guerre. En traitant de la question d'indépendance et de séparations, il faut éliminer celle de notre défense et prendre pour acquis que nous assurerons l'avenir de notre nouvelle nationalité par un recours à l'arbitrage, sans cependant être capables d'exiger par la force l'exécution de la sentence arbitrale.

Et, circonstance aggravante, le *Post* est publié dans une province où il y a de l'eau pour faire flotter les bateaux, dans une ville où il y aurait du fer et de l'acier pour les construire, et de la houille pour les faire marcher...

On lisait dans la *Montreal Gazette* du 4 mars 1910 :

Toronto, 3 mars.—M. James McEwing, député de West-Wellington à l'assemblée législative, a abordé la question navale ce soir dans un discours prononcé devant le Club libéral du 1er arrondissement. "Je ne suis d'accord avec ni l'un ni l'autre parti", a-t-il déclaré. "Je crois que le pays devrait être consulté, bien que le temps de la consultation soit probablement passé. Nous devons peut-être beaucoup à la Grande-Bretagne, mais les lourdes dépenses militaires et navales qu'elle a encourues, et les guerres qu'elle a livrées, avaient surtout pour but l'avantage de la Grande-Bretagne.

—Y compris le Canada, interjette le capitaine Georges Vennall.

"—Oui, y compris le Canada", répond l'orateur, "mais, pour ma part, je ne suis pas de ceux qui croient que le roi ne peut avoir tort. Plusieurs, parmi nous, se rappelleront certaines guerres que l'Angleterre a livrées par intérêt. Et je crois que le Canada n'a pas le droit de prendre part aux guerres où la Grande-Bretagne s'engage pour son seul avantage. Je ne crois pas que le temps soit venu de rompre, mais le Canada est un trop grand pays, et il a un trop grand avenir, pour rester la colonie d'un autre pays..."

Le directeur du *Sunset* de Vancouver, prenant la défense de la Chambre de Commerce de cette ville contre ceux qui la blâmaient d'avoir refusé de discuter la question navale, disait :

"Pour les gens qui réfléchissent, il n'y a pas de doute que le corps électoral canadien, consulté dans un plébiscite, rejetterait à l'immense majorité des voix la proposition de fournir des dreadnoughts à la marine impériale. Les déclarations faites à cet égard par les électeurs aux députés qui ont tantôt l'opinion de leur comté le prouvent amplement. On peut également se demander si le